

Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes

Michel Blanc* et Bertrand Schmitt
avec la collaboration de Éric Ambiaud*****

L'examen de la façon dont se combinent localement les principales activités économiques met en évidence le poids croissant dans les emplois ruraux, des activités destinées à satisfaire les besoins des populations locales, activités qui constituent le socle d'une économie dite « résidentielle ». Parallèlement, l'agriculture et les secteurs qui lui sont directement liés, base traditionnelle des économies rurales, pèsent aujourd'hui peu et sont largement devancés par les secteurs industriels. Ainsi, alors qu'en 1990, seul un tiers des bassins de vie animés par un bourg ou une petite ville comptent plus d'emplois résidentiels que d'emplois agricoles et industriels, ils sont, en 1999, plus de la moitié à être dans ce cas. Au cours de la période, ces bassins à économie résidentielle ont connu un développement économique plus favorable que les bassins à caractère plus industriel ou agricole. En outre, toutes choses égales par ailleurs, la croissance de l'emploi a été plus marquée dans les bassins proches des grands pôles urbains et la dynamique démographique locale influence positivement le développement des activités économiques. Si, en parallèle, la croissance de la population a été favorisée par la croissance économique locale, cette dernière engendre plus de croissance démographique locale que la croissance démographique n'engendre de croissance économique locale.

** Inra, ESR, Toulouse ; ** Inra, CESAER, Dijon ; *** Insee Midi-Pyrénées, Toulouse.
Ce travail a été, pour une large partie, réalisé dans le cadre du groupe de travail Insee-IFEN-Inra-Scees « Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie », coordonné par le Pôle de services de l'action régionale Analyse territoriale de la DR-Insee PACA, Marseille. Les auteurs tiennent à remercier les membres de ce groupe pour leurs remarques et conseils, et plus particulièrement les animateurs efficaces du groupe de travail que furent Philippe Julien et Michel Gaudey. Ils remercient également les deux relecteurs anonymes pour leurs judicieuses suggestions.*

Définir l'espace rural n'est jamais opération aisée. Dans la plupart des conventions statistiques, il est identifié comme un reste : la partie du territoire qui n'est pas urbaine, la ville pouvant, quant à elle, être définie de différentes manières. Dans l'opposition ancienne entre communes rurales et communes urbaines, elle est conçue comme un espace caractérisé par la continuité du bâti et par le regroupement d'une population dépassant un certain seuil. Elle peut aussi être vue comme un centre d'emploi polarisant, autour de lui, des espaces plus résidentiels dont les habitants travaillent en majorité dans ce centre. C'est cette logique qui a présidé au zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) dans lequel les aires urbaines sont constituées par des pôles urbains (unités urbaines offrant au moins 5 000 emplois) entourés de leur couronne périurbaine principalement peuplée de migrants alternants, le reste du territoire constituant soit une frange périurbaine multipolarisée, soit l'espace à dominante rurale (Vallès, 2002).

Cependant, une enquête réalisée par le Credoc a révélé que les Français avaient une conception beaucoup plus large du rural (Bigot et Hatchuel, 2002). Ainsi, l'immense majorité des résidents des couronnes périurbaines considèrent qu'ils vivent dans le rural. Il en va aussi de même pour certains habitants des pôles urbains. Vivre à la campagne consisterait donc à résider dans des espaces de faible densité et en des lieux où l'on est à proximité immédiate d'espaces naturels ou cultivés. C'est à cette notion de rural élargi, c'est-à-dire regroupant avec l'espace à dominante rurale, l'ensemble des communes périurbaines et les pôles urbains de moins de 30 000 habitants, que se réfère le découpage en bassins de vie des bourgs et petites villes qui a été réalisé pour le Comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire (Insee, 2003). Ainsi délimité, le territoire « rural » recouvre quasiment les quatre cinquièmes (79 %) de la superficie du pays et abrite un peu plus du tiers de sa population (36 %). La densité d'habitants y est faible (49 habitants au kilomètre carré) comparée au reste du pays (324 habitants au kilomètre carré). Au sein de ce territoire, 1 745 communes ou unités urbaines constituant des centres de services ont été identifiées. Chacune polarise autour d'elle d'autres communes avec lesquelles elle forme un « bassin de vie ». Ces bassins, dont on trouvera une définition précise dans Julien (2007), constituent la plus petite maille territoriale sur laquelle les habitants ont un accès aux principaux services et, dans une certaine mesure, à

l'emploi. Un tel découpage territorial permet de préciser ce qui différencie les espaces ruraux entre eux. Cet angle d'attaque, complémentaire de l'examen des critères de différenciation entre espaces ruraux, périurbains et urbains (Inra et Insee, 1998 ; Bessy-Pietri *et al.*, 2000 ; Morel et Redor, 2006), est celui qui est adopté ici pour analyser la différenciation spatiale des orientations économiques des territoires ruraux et de leur croissance.

Étant donnée la forte différenciation, notamment intersectorielle, des évolutions de l'emploi (Doguet, 2004), on peut supposer que les dynamiques économiques rurales sont particulièrement dépendantes des structures productives locales. Nombreux sont aujourd'hui les travaux d'économie régionale ou urbaine qui révèlent le rôle-clé joué par la nature des structures économiques sur la croissance locale de l'emploi (Gaigné *et al.*, 2005). Ainsi, bien que leurs résultats soient contrastés, Glaeser *et al.* (1992), Henderson *et al.* (1995) tout comme Combes (2000) ou Combes *et al.* (2004) ont montré que la nature plus ou moins spécialisée de la structure industrielle locale influence fortement la croissance économique des zones d'emploi et/ou des zones urbaines.

L'importance de l'économie « résidentielle » parmi les emplois ruraux

En complément à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs proposée par Clarke (1951) et en s'inspirant d'approches comme la théorie de la base exportatrice, on doit aujourd'hui, et notamment quand on s'intéresse aux bassins de vie des bourgs et petites villes, considérer que l'économie de ces territoires est structurée par deux grands types d'activités : celles essentiellement destinées à satisfaire les besoins des populations locales (qu'elles soient permanentes ou temporaires) et celles produisant ou contribuant à produire des biens et services destinés à un marché plus vaste que le seul marché local, que celui-là soit régional, national ou international. Les premières sont beaucoup moins exposées que les secondes à la concurrence d'entreprises situées à l'extérieur de leur bassin de vie et leur dynamique est davantage affectée par les évolutions démographiques locales. Parmi les activités répondant aux demandes de marchés externes au bassin de vie, il convient de distinguer tout d'abord celles qui relèvent de la production agricole et de sa transformation, qui, du fait de leur fort attachement au sol, ont longtemps été considérées comme

l'élément structurant de l'économie des espaces ruraux. Plus « *footloose* » (c'est-à-dire moins dépendantes, dans leur choix de localisation, de la contrainte foncière), les activités relevant de la sphère industrielle ont toujours un poids non négligeable dans les économies rurales, bien que celui-ci soit souvent passé sous silence.

Ainsi, pour analyser l'orientation économique des bassins de vie et, donc, leur niveau de spécialisation, on a cherché à regrouper les secteurs d'activité économique de la nomenclature économique de synthèse (NES) en trois grands ensembles : ceux relevant de l'économie résidentielle, ceux relevant de l'économie agri-alimentaire et ceux relevant de l'économie industrielle, prise au sens large, *i.e.* incluant les services aux entreprises (cf. encadré 1). En dépit de la difficulté d'affectation de certains secteurs, qui, notamment parmi les services, s'adressent autant aux ménages qu'aux entreprises et autant aux exploitations agricoles qu'aux autres entreprises (1), ce découpage des activités économiques donne une image plus conforme au fonctionnement économique contemporain des territoires étudiés que les découpages plus traditionnels.

La dynamique des activités essentiellement destinées à satisfaire les besoins des populations locales est en bonne partie liée à l'intensité des flux migratoires. L'arrivée de nouveaux résidents stimule la demande qui leur est adressée. Inversement, une palette étendue et diversifiée de ces services constitue un atout pour attirer de nouvelles populations. Cette « économie résidentielle » joue un rôle important dans les territoires ruraux. En 1999, elle fournissait un

peu plus de la moitié (51,6 %) des emplois dans un bassin de vie sur deux (cf. tableau 1), plus de 44 % dans trois quarts d'entre eux, et moins de 25 % dans seulement dix des 1 745 bassins de vie. Cependant, eu égard à l'important développement du tourisme, notamment rural, et à son rôle potentiel dans le développement local (Vollet, 1998), on ne peut supposer que ces emplois soient, dans tous les bassins de vie, à l'usage exclusif des populations résidentes et il y a lieu de repérer des bassins à plus ou moins fort potentiel touristique. Cette spécialisation touristique ne concerne finalement qu'un nombre limité de bassins de vie, qui se trouveront ainsi portés par des dynamiques particulières. Si on considère le nombre de lits d'accueil touristique rapportés à la population résidente, la taille de la population concernée par les activités résidentielles locales est susceptible d'augmenter de 40 %, en saison touristique, dans la moitié des bassins dont l'activité économique est dominée par ces secteurs résidentiels (où l'emploi résidentiel est supérieur à 50 %) et même de doubler dans un quart d'entre eux (cf. tableau 1).

Les autres activités économiques, que l'on peut considérer comme « exportatrices », offrent des

1. C'est le cas, par exemple, des activités financières ou des transports ferroviaires dont on a considéré ici qu'ils desservent plus les ménages locaux que les entreprises locales. Étant donné leur faible poids dans les économies locales (respectivement 2,2 % et 0,7 % des emplois résidentiels des bassins de vie des petites villes et des bourgs), leur affectation à tel ou tel type d'activité ne modifierait que marginalement les résultats présentés ici. De son côté, le regroupement de l'ensemble des services aux entreprises avec les activités « industrielles » (dans les emplois desquelles ils pèsent pour 21,2 %) peut masquer la possibilité de leur usage par les exploitations agricoles et leurs industries d'aval. Au vu du type d'activités concernées, on fait cependant l'hypothèse qu'ils sont principalement mobilisés par les firmes industrielles.

Encadré 1

TROIS GRANDES CATÉGORIES D'EMPLOI

Les emplois locaux, repérés ici par les actifs du recensement de population de 1999 comptés à leur lieu de travail, ont été répartis en trois grandes catégories à partir des regroupements suivants, effectués en utilisant la nomenclature économique de synthèse (en 36 secteurs voire 114 secteurs parfois).

Secteurs de l'économie résidentielle : commerce et réparation automobile, commerce de détail, réparations, bâtiment, transports ferroviaires, transports routiers de voyageurs, agences de voyage, activités financières, activités immobilières, services aux particuliers, éducation, santé, action sociale et administration.

Secteurs de la sphère agri-alimentaire : agriculture, sylviculture et pêche et industries agricoles et alimentaires.

Secteurs de l'industrie au sens large : tous les autres secteurs, c'est-à-dire industries de biens de consommation, industrie automobile, industries des biens d'équipement, industries des biens intermédiaires, énergie, commerce de gros, intermédiaires, travaux publics, autres transports (transport routier de marchandise, transports par eau, transports aériens, transport spatial), manutention, entreposage, gestion d'infrastructures, organisation du transport de fret et services aux entreprises.

biens et services qui, pour l'essentiel, sont écoulés en dehors du bassin de vie où ils sont produits. Même s'il reste emblématique des territoires ruraux, l'ensemble formé de l'agriculture et des industries agro-alimentaires occupe une faible fraction des actifs travaillant dans les bassins de vie : un sixième en moyenne en 1999 et même moins de 9 % dans un quart d'entre eux. La sphère agri-alimentaire n'est donc plus l'élément structurant de l'économie des territoires ruraux. Elle fournit presque moitié moins d'emplois que l'industrie prise ici au sens large.

En effet, la sphère industrielle occupe en moyenne près de 30 % de la main-d'œuvre rurale. S'élevant à plus de 40 % des emplois locaux dans le quart des bassins les plus marqués par ces activités, cette proportion ne descend en dessous de 20 % que dans un autre quart des bassins de vie (cf. tableau 1). Mais, au-delà du poids de l'industrie dans leur tissu économique local, les bassins de vie se distinguent aussi par la nature plus ou moins spécialisée de leur industrie, celle-ci pouvant favoriser ou au contraire handicaper les évolutions locales de l'emploi. Les tissus industriels ruraux apparaissent tout d'abord assez spécialisés, dans la mesure où, en moyenne, un seul secteur industriel regroupe à lui seul plus de 40 % des emplois industriels locaux, cette proportion s'élevant à 48 % dans les bassins où l'industrie rassemble plus du tiers des emplois locaux. Mais, la variabilité autour de cette moyenne est conséquente : si un quart des bassins à forte prégnance industrielle (emplois industriels supérieurs au tiers du total des emplois) présente un degré de spécialisation industrielle modérée (inférieure à 30 %), un autre quart est très fortement spécialisé dans

la mesure où un seul secteur industriel y procure plus 60 % des emplois industriels.

Une différenciation des bassins de vie selon leur orientation économique

Dans le prolongement de cette analyse des activités économiques présentes dans les bassins de vie, l'examen de la façon dont ces différents types d'activité se combinent localement permet de proposer une typologie visant à décrire l'orientation économique des bassins de vie (Ambiaud *et al.*, 2004). Cette dernière, qui comporte onze catégories, s'appuie sur des seuils définis de façon à mettre tout d'abord en exergue l'activité économique majoritaire, c'est-à-dire celle qui concerne plus de la moitié des emplois locaux, puis à déterminer la ou les activités complétant le tissu productif local.

On a ainsi cherché à repérer, dans un premier temps, les bassins où l'économie résidentielle procure plus de la moitié des emplois. Ces bassins à « économie résidentielle dominante » ou « bassins résidentiels » ont été répartis en quatre types (cf. tableau 2). L'économie locale du premier type est fortement tirée par le tourisme, ces bassins « résidentiels et touristiques » étant caractérisés par une capacité d'accueil touristique qui, évaluée en nombre de lits, dépasse la population résidente de plus de moitié. Parmi les autres bassins résidentiels, des « bassins résidentiels et agri-alimentaires » et des « bassins résidentiels et industriels » ont été identifiés. Dans les premiers, la sphère agri-alimentaire occupe davantage la main-d'œuvre locale que les activités industrielles et

Tableau 1
L'activité économique dans les bassins de vie

	Nombre de bassins	Valeur moyenne	Écart-type	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile
Poids des trois catégories d'emploi (en %)						
Emplois « résidentiels » (E_r)	1745	52,4	12,5	44,0	51,6	60,0
Emplois « agri-alimentaires » (E_a) (1)	1745	16,9	10,2	9,0	15,3	22,8
Emplois « industriels » (E_i) (2)	1745	30,7	13,4	20,9	28,9	38,2
Nombre de lits d'accueil touristique (rapportés à la population résidente du bassin)						
Dans l'ensemble des bassins	1745	0,86	1,91	0,16	0,31	0,67
Dans les seuls bassins où $E_r > 1/2$	977	1,26	2,46	0,18	0,39	1,05
Poids du secteur industriel le plus important dans les emplois industriels du bassin (en %)						
Dans l'ensemble des bassins	1745	43,5	17,7	29,6	40,1	53,4
Dans les seuls bassins où $E_i > 1/3$	642	47,7	18,6	32,9	43,7	60,5

1. Agriculture-forêt-pêche et industries agricoles et alimentaires (IAA).
2. Y compris services aux entreprises et hors IAA.

Sources : Recensement de la population de 1999, Insee et Insee (2003).

concerne plus du sixième des emplois locaux. Dans les seconds, les activités industrielles procurent plus d'un tiers des emplois et donc nécessairement davantage que les activités de production de biens agricoles et alimentaires. Enfin, le dernier type de bassins résidentiels regroupe tous ceux qui ne rentrent dans aucune des trois catégories précédentes.

Une logique similaire a guidé le classement des bassins où l'économie résidentielle n'est pas majoritaire. Les bassins à « tendance industrielle » et dont l'économie est plus tournée vers l'extérieur que vers leurs propres résidents se caractérisent par un nombre d'emplois industriels supérieur à celui de la sphère agri-alimentaire. Quatre catégories de bassins industriels ont été identifiées. Les bassins « très industriels » sont ceux où les activités industrielles, au sens large, occupent plus de la moitié de la main-d'œuvre locale. Au sein de cet ensemble, les bassins « mono-spécialisés », c'est-à-dire ceux où plus de la moitié des emplois industriels (au sens « manufacturier » de la catégorie) est fournie par un seul des secteurs industriels de la nomenclature économique de synthèse en 36 secteurs (NES 36), ont été distingués des autres. Les bassins « plutôt industriels » sont ceux où la part de l'emploi industriel (au sens large) dans l'emploi total est comprise entre un tiers et la moitié tout en étant supérieure à celle de la sphère agri-alimentaire. En leur sein, les bassins mono-spécialisés sont distingués des autres selon la même règle que celle utilisée pour les bassins très industriels.

De leur côté, les bassins agricoles et alimentaires se caractérisent par un nombre d'emplois dans la sphère agri-alimentaire supérieur à celui des activités industrielles et donc, par construction, représentant plus du quart de l'emploi total. Parmi ces bassins, deux types ont été distingués selon que l'agriculture fournissait plus, ou moins, d'emplois que les industries agro-alimentaires. Enfin, les bassins classés dans aucun des types précédemment définis constituent une catégorie résiduelle peu nombreuse : les bassins « diversifiés ».

En 1999, plus de la moitié des 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes (56 %) sont à orientation fortement résidentielle. Ils regroupent près de 62 % du territoire des bassins de vie étudiés ici, sur lesquels vivent près de treize millions d'habitants et qui offrent près de quatre millions d'emplois (cf. tableau 3). La répartition géographique de ces 977 bassins dépend, pour une part, de leur position dans l'armature urbaine française (cf. annexe). Ainsi, les bassins dont le pôle est une petite unité urbaine ou une commune périurbaine sont souvent à orientation exclusivement résidentielle, les bassins « résidentiels et touristiques » ou « résidentiels et agri-alimentaires » étant ici exceptionnels et les bassins « résidentiels et industriels » rares. Mais l'économie résidentielle structure également fortement les bassins de vie plus éloignés des centres urbains. Elle fournit ainsi la majorité des emplois dans 525 des 1 050 bassins dont le pôle est situé dans l'espace à dominante rurale. Ici, plus souvent que dans l'espace à dominante urbaine, l'orientation résidentielle dominante se com-

Tableau 2
Répartition des 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes selon leur orientation économique

	977 bassins à « économie résidentielle dominante » ($E_R > 50\%$)		768 bassins plus tournés vers l'« extérieur » ($E_R \leq 50\%$)	
747 bassins au poids faible de l'industrie et de l'agri-alimentaire	463 bassins <i>résidentiels et peu industriels ou agri-alimentaires</i>	192 bassins <i>résidentiels et touristiques</i>	92 bassins « <i>diversifiés</i> »	
643 bassins à « tendance industrielle » ($E_I \geq 1/3$ et $E_I > E_A$)	155 bassins <i>résidentiels et industriels</i>		319 bassins <i>plutôt industriels</i>	dont 201 <i>non spécialisés</i>
				dont 118 <i>spécialisés</i>
			169 bassins <i>très industriels</i>	dont 79 <i>non spécialisés</i>
				dont 90 <i>spécialisés</i>
355 bassins à « tendance agri-alimentaire » ($E_A > E_I$ et $E_A \geq 1/6$)	67 bassins <i>résidentiels et agri-alimentaires</i>		188 bassins <i>agri-alimentaires</i>	dont 137 à <i>dominante agricole</i>
				dont 51 à <i>dominante alimentaire</i>

Lecture : E_R désigne les emplois résidentiels, E_A les emplois agricoles et E_I les emplois industriels.
Sources : Recensement de la population de 1999, Insee et Insee (2003).

bine avec une activité agricole non négligeable ou s'appuie sur le tourisme. Et, sans surprise, les bassins « résidentiels et touristiques » sont localisés dans les zones de montagne (comme c'est le cas de celui de Barcelonnette ou de l'Argentière-la-Bessée) mais aussi sur le littoral (tel celui de Pont-Aven) et en Corse ainsi que dans quelques autres poches touristiques comme le Morvan (avec, par exemple, le bassin de Château-Chinon), le Massif Central (avec La Bourboule) ou le Périgord.

Bien que peu nombreux (169 au total en 1999 pour 1,7 million d'habitants et 664 000 emplois), les bassins « très industriels » présentent la particularité de regrouper les bassins les plus densément peuplés, leur densité de popu-

lation moyenne avoisinant les 140 habitants par km². Ils sont plutôt sur-représentés à l'est de la diagonale Cherbourg/Marseille (excepté en Provence-Alpes-Côte d'Azur) et notamment présents en région Rhône-Alpes. On retrouve ici le tissu de petits pôles industriels qui a, historiquement, animé le milieu rural, parmi lesquels pourraient être cités les bassins de Nantua, de Morez ou de Saint-Amarin. À cela, s'ajoute un ensemble de bassins localisés en périphérie de pôles urbains qui témoignent du maintien ou du développement d'activités productives là où les influences urbaines s'estompent et, avec elles, le poids de l'activité résidentielle. Les structures industrielles de ces bassins sont diverses. Parfois, une seule firme fournit la majorité, voire la quasi-totalité, des emplois industriels,

Tableau 3
Caractéristiques en 1999 des bassins de vie des bourgs et petites villes selon leur orientation économique de 1999

Type de bassins	Nombre de bassins	Superficie (km ²)	Population (en milliers d'habitants)	Emplois (en milliers)	Densité démographique	Emplois / actifs	Population moyenne	Nombre moyen d'emplois
Résidentiels et touristiques	192	50 793	1 564,8	536,0	83,6 <i>(188,1)</i>	0,99 <i>(0,27)</i>	8 150 <i>(6 139)</i>	2 792 <i>(2 174)</i>
Résidentiels et industriels	155	40 840	2 770,6	883,1	112,4 <i>(100,2)</i>	0,75 <i>(0,21)</i>	17 875 <i>(12 284)</i>	5 698 <i>(4 759)</i>
Résidentiels et agri-alimentaires	167	42 356	1 516,7	430,4	49,7 <i>(35,3)</i>	0,76 <i>(0,18)</i>	9 082 <i>(5 749)</i>	2 577 <i>(2 022)</i>
Résidentiels et peu industriels ou agri-alimentaires	463	130 984	6 953,0	2 110,4	97,4 <i>(137,5)</i>	0,74 <i>(0,24)</i>	15 017 <i>(11 789)</i>	4 558 <i>(4 694)</i>
Très industriels mais non spécialisés	79	9 103	887,7	314,8	135,8 <i>(99,1)</i>	0,88 <i>(0,29)</i>	11 237 <i>(6 319)</i>	3 985 <i>(2 435)</i>
Très industriels et spécialisés	90	10 834	840,2	349,4	136,7 <i>(164,1)</i>	1,06 <i>(0,42)</i>	9 335 <i>(5 005)</i>	3 883 <i>(2 575)</i>
Plutôt industriels mais non spécialisés	201	52 154	2 997,5	1 040,2	81,4 <i>(119,1)</i>	0,83 <i>(0,16)</i>	14 913 <i>(10 232)</i>	5 175 <i>(4 330)</i>
Plutôt industriels et spécialisés	118	24 874	1 197,6	386,4	64,2 <i>(45,6)</i>	0,83 <i>(0,17)</i>	10 149 <i>(5 075)</i>	3 275 <i>(1 906)</i>
Agri-alimentaires à dominante agricole	137	32 992	1 032,0	334,3	39,3 <i>(32,9)</i>	0,86 <i>(0,14)</i>	7 533 <i>(4 301)</i>	2 440 <i>(1 647)</i>
Agri-alimentaires à dominante alimentaire	51	11 275	486,8	177,8	52,7 <i>(38,5)</i>	0,91 <i>(0,15)</i>	9 545 <i>(6 085)</i>	3 487 <i>(2 681)</i>
Diversifiés	92	22 635	972,6	323,9	47,6 <i>(28,6)</i>	0,82 <i>(0,17)</i>	10 572 <i>(8 466)</i>	3 520 <i>(3 628)</i>
Ensemble des bassins de vie en 1999	1 745	428 840	21 219,5	6 886,7	83,8 <i>(120,1)</i>	0,83 <i>(0,25)</i>	12 160 <i>(9 582)</i>	3 947 <i>(3 734)</i>

Lecture : écarts-types en italiques et entre parenthèses.
Source : Recensement de la population de 1999, Insee.

c'est notamment le cas dans les bassins où sont implantées des centrales nucléaires (Saint-Ciers-sur-Gironde, Lagnieu, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Beaumont-Hague). Mais il peut aussi s'agir d'une entreprise privée comme à Fleury-sur-Andelle avec un gros établissement produisant des caoutchoucs pour l'automobile. On trouve plus rarement des configurations de système productif localisé comme dans le bassin de Malesherbes avec l'industrie graphique. Ailleurs, la relative proximité d'une grande métropole aura permis la venue de firmes relevant de différents secteurs d'activité comme dans le Bassin de Mouy dans l'Oise. Les 319 bassins « plutôt industriels » (et peu résidentiels), qui regroupent quatre millions d'habitants et concernent près d'un million d'emplois, sont cependant moins densément peuplés que les précédents. Assez uniformément répartis sur l'ensemble du territoire, ils sont néanmoins plus rares dans le sud du pays et plus fréquents sur ses franges orientales (de la région Rhône-Alpes à l'Alsace) et sur les pourtours du Bassin Parisien (Picardie, nord de la région Centre et Pays de la Loire). Ils sont également deux fois plus nombreux dans l'espace à dominante rurale que dans l'espace à dominante urbaine (cf. annexe).

Rares sont finalement les bassins à orientation strictement « agri-alimentaire », même si on adjoint aux 188 bassins classés dans cette catégorie les 167 bassins qui, à côté d'une orientation résidentielle dominante, maintiennent ou développent une activité agri-alimentaire conséquente. Pris dans cette acception très extensive, ils concernent trois millions d'habitants et moins d'un million d'emplois. Ils représentent en outre les territoires les moins densément peuplés avec des densités moyennes (pôles compris) n'excédant pas les 50 habitants par km². Exceptionnels autour des centres urbains, les bassins agri-alimentaires sont plus particulièrement repérables à l'ouest de la diagonale Cherbourg/Marseille. Les bassins « agri-alimentaires à dominante alimentaire » sont principalement localisés en Bretagne (on y trouve, par exemple, Lamballe ou Landivisiau), alors que le Sud-Ouest et le Massif Central sont plutôt les terres d'élection des bassins « agri-alimentaires à dominante agricole ». On a affaire, dans le premier cas, à une région où les dynamiques économiques rurales ont été portées par le développement d'une industrie agroalimentaire appuyée sur l'agriculture locale, alors que le second cas est plutôt emblématique des espaces ruraux en déclin démographique et économique.

Entre 1990 et 1999, forte chute du nombre de bassins agricoles ou industriels au profit d'une orientation résidentielle qui devient majoritaire

Au cours de la décennie 1990, la distribution des bassins de vie selon leur orientation économique a enregistré d'importantes modifications (cf. tableau 4). La poursuite, à un rythme soutenu, de la baisse de l'emploi agricole se traduit par un effondrement du nombre de bassins « agri-alimentaires à tendance agricole » qui passe de 397 à 137. Ceux qui ont changé de catégorie ont, dans leur grande majorité, vu le nombre de leurs emplois résidentiels s'accroître et la part de ceux-ci franchir la barre des 50 %. 87 sont devenus « résidentiels et agri-alimentaires » et 60 « résidentiels et sans dominante agri-alimentaire ou industrielle ». Dans ce dernier cas, la part des emplois de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires a chuté en dessous du seuil des 16,6 %. À l'inverse, le nombre de bassins « agri-alimentaires à dominante alimentaire » s'est accru du fait principalement du basculement dans cette catégorie d'anciens bassins « agri-alimentaires à dominante agricole », notamment en Bretagne.

Le nombre des « bassins très industriels » est demeuré pratiquement stable, les 39 pertes en direction des « bassins industriels » ayant été compensées par 35 mouvements en sens inverse. En revanche, les effectifs des « bassins industriels » se sont réduits, essentiellement par le jeu de la croissance de leur nombre d'emplois résidentiels. 34 sont devenus « résidentiels et sans dominante agri-alimentaire ou industrielle » et 71 sont devenus « résidentiels et industriels ». Si la part de l'emploi industriel a baissé dans les premiers, ce n'est pas nécessairement le cas de tous les seconds, car le changement de catégorie traduit une hausse de la part des emplois résidentiels qui a pu se faire au seul détriment de celle des emplois « agri-alimentaires ». Les bassins spécialisés ont, dans l'ensemble, mieux résisté à l'érosion de leur nombre que les bassins non spécialisés. La structuration de l'industrie locale autour d'un secteur dominant semble avoir favorisé le maintien dans la catégorie des bassins industriels alors que les configurations comportant une industrie plus diversifiée apparaissent plus fragiles.

Le déclin du nombre de bassins « agri-alimentaires à dominante agricole » et « industriels et non spécialisés » a eu pour contrepartie un fort accroissement du nombre de bassins résidentiels. On en comptait 649 en 1990 et 977 neuf ans

plus tard. Cette augmentation, portée pour une large part par la croissance des emplois résidentiels et secondairement par le recul des emplois agri-alimentaires ou industriels, a concerné, au premier chef, les bassins « résidentiels et sans dominante agri-alimentaire ou industrielle » dont le nombre a presque doublé, passant de 250 à 463 (cf. tableau 4). En revanche, l'effectif des bassins « résidentiels et touristiques » n'a connu qu'une faible progression. Ces territoires ruraux dont l'économie locale dépend fortement du tourisme demeurent pour l'essentiel localisés dans les zones montagneuses et sur le littoral. L'essor du tourisme vert se traduit cependant par l'apparition de quelques nouveaux bassins « résidentiels et touristiques », notamment dans le Limousin, l'Auvergne et le Périgord.

Des dynamiques démographiques et économiques contrastées, souvent reliées à l'orientation économique du bassin

Entre 1990 et 1999, le nombre d'emplois s'est accru en moyenne de près de 3 % dans les bas-

sins de vie des bourgs et petites villes, alors que leur population a augmenté de 3,7 % (cf. tableau 5). Cependant, la variabilité des évolutions autour de ces moyennes est extrême, les coefficients de variation (rapport de l'écart-type sur la moyenne) étant respectivement de 460 % et 226 %. Alors qu'un quart des bassins subit des pertes d'emplois de plus de 5 %, le quart des bassins ayant la plus forte croissance voit ceux-ci augmenter de plus de 9 %. Plus resserrées, les évolutions démographiques sont inférieures à - 1,7 % pour un quart des bassins et supérieures à + 2,6 % pour le quartile supérieur.

Ces dynamiques démographiques et économiques des bassins de vie sont en partie liées à l'orientation économique qui était la leur en début de période (cf. tableau 5). En moyenne, les bassins agri-alimentaires enregistrent les performances les plus médiocres. C'est particulièrement vrai de ceux qui étaient, en 1990, « à dominante agricole ». Ce sont les seuls à enregistrer une baisse du nombre de leurs emplois, alors que leur population n'augmente pratiquement pas. Toutefois, cette tendance moyenne

Tableau 4
Répartition des bassins de vie selon leur orientation économique de 1990 et de 1999

1990/ 1999	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Total 1990
1	159	1	-	11	1	-	-	-	-	-	-	172
2	-	48	-	30	1	-	4	4	-	-	-	87
3	6	-	76	53	-	-	-	-	1	2	2	140
4	3	18	1	225	-	-	-	2	-	-	1	250
5	1	3	-	-	45	11	16	4	-	-	-	80
6	-	3	-	-	14	60	6	13	-	-	-	96
7	1	58	-	21	14	6	115	23	1	1	4	244
8	3	13	1	13	4	11	18	52	-	1	9	125
9	15	1	87	60	-	1	12	10	132	23	56	397
10	1	-	1	2	-	-	2	-	2	20	1	29
11	3	10	1	48	-	1	28	10	1	4	19	125
Total 1999	192	155	167	463	79	90	201	118	137	51	92	1745

1. Résidentiels et touristiques
2. Résidentiels et industriels
3. Résidentiels et agricoles
4. Résidentiels
5. Très industriels non spécialisés
6. Très industriels spécialisés
7. Industriels non spécialisés
8. Industriels spécialisés
9. Agri-alimentaires à dominante agricole
10. Agri-alimentaires à dominante alimentaire
11. Diversifiés

Lecture : sur les 172 bassins de vie qui étaient résidentiels et touristiques en 1990, 159 le sont restés en 1999, l'un d'entre eux est devenu résidentiel et industriel, 11 se sont transformés en bassins résidentiels et un est devenu très industriel non spécialisé. De la même façon, sur les 192 bassins résidentiels et touristiques en 1999, 159 l'étaient déjà en 1990 alors que 6 étaient résidentiels et agri-alimentaires, 3 simplement résidentiels.

Source : Recensements de la population de 1990 et 1999, Insee.

recouvre une très forte dispersion : la croissance démographique et économique dépasse les 4 % dans un quart de ces bassins.

À l'inverse, les bassins résidentiels, à l'exception toutefois de ceux où l'économie agri-alimentaire joue un rôle significatif, ont connu un dynamisme économique et démographique important : on y observe une augmentation moyenne de l'emploi et de la population avoisinant ou dépassant les 7 %. Là aussi, la dispersion de ces indicateurs est grande et de très fortes croissances côtoient des décroissances, parfois importantes. Par exemple, si, dans un quart des 320 bassins résidentiels, l'emploi s'accroît de près de 12 %, il est en chute de plus de 0,5 % dans un autre quart. Seuls les bassins résidentiels et touristiques enregistrent, pour au moins les trois quarts d'entre eux, une croissance tant de l'emploi que de la population.

Enfin, dans ce paysage contrasté, les bassins plutôt industriels et très industriels occupent une position intermédiaire dans la hiérarchie des évolutions. Les bassins non spécialisés du point de vue industriel ont tendance à obtenir de meilleures performances que les bassins industriels spécialisés, la diversité de leurs activités industrielles semblant les abriter davantage des effets des crises sectorielles.

Néanmoins, si emploi et population évoluent le plus souvent dans le même sens, cette relation n'est pas systématique (cf. tableau 6). Ainsi, 104 bassins enregistrent une augmentation de l'emploi local en dépit d'une baisse démographique, alors que 262 d'entre eux sont dans une situation inverse, leur croissance démographique s'accompagnant d'un déclin de leurs emplois.

Tableau 5
Dispersion des évolutions de l'emploi et de la population de 1990 à 1999 des bassins de vie selon leur orientation économique

A - Évolution de l'emploi de 1990 à 1999

En %

Type de bassin en 1990	Moyenne	Écart- type	Premier quar- tile	Troisième quartile
Résidentiel et Touristique	7,8	14,6	0,2	12,7
Résidentiel et Industriel	7,4	15,4	- 2,8	12,4
Résidentiel et Agricole	2,2	8,8	- 3,0	7,8
Résidentiel	7,4	14,0	- 0,7	11,9
Très industriel non spécialisé	2,4	13,7	- 7,2	8,7
Très industriel spécialisé	2,1	15,8	- 6,3	7,5
Industriel non spécialisé	4,0	16,7	- 4,9	8,9
Industriel spécialisé	0,2	11,3	- 6,3	5,8
Agri- alimentaire à dominante agricole	- 1,4	10,6	- 8,7	4,2
Agri- alimentaire à dominante alimentaire	1,8	11,2	- 6,7	9,7
Diversifié	1,3	10,2	- 5,0	5,1
Total	3,0	13,5	- 5,0	8,7

B - Évolution de la population de 1990 à 1999

En %

Type de bassin en 1990	Moyenne	Écart-type	Premier Quar- tile	Troisième Quartile
Résidentiel et Touristique	7,1	9,6	0,2	13,2
Résidentiel et Industriel	7,4	13,6	0,7	10,8
Résidentiel et Agricole	2,6	6,9	- 1,5	5,9
Résidentiel	6,2	9,6	- 0,1	9,7
Très industriel non spécialisé	5,6	7,1	0,4	9,7
Très industriel spécialisé	2,1	7,3	- 3,3	5,9
Industriel non spécialisé	4,7	7,2	- 0,6	8,1
Industriel spécialisé	2,6	7,2	- 2,1	6,6
Agri- alimentaire à dominante agricole	0,5	6,3	- 3,8	4,2
Agri- alimentaire à dominante alimentaire	1,6	6,0	- 1,9	3,6
Diversifié	2,2	5,8	- 1,8	5,6
Total	3,7	8,3	- 1,7	2,6

Lecture : dans les bassins de vie qui sont, en 1990, « résidentiels et touristiques », l'emploi a, entre 1990 et 1999, augmenté en moyenne de 7,8 % et la population de 7,1 %. De plus, un quart de ces mêmes bassins de vie a une croissance de leur nombre d'emplois qui n'excède pas 0,2 %, alors que, dans un autre quart, cette croissance est supérieure à 12,7 %. De même, le quartile inférieur (Q1) de la croissance démographique s'établit à 0,2 % et le quartile supérieur (Q3) à 13,2 %.

Source : Recensements de la population de 1990 et 1999, Insee.

Ce type de situation se rencontre notamment en Île-de-France et dans les régions périphériques (cf. graphique). L'afflux de nouveaux arrivants en provenance de la région parisienne dans ces territoires ruraux n'a visiblement pas entraîné une hausse d'activité suffisante dans le secteur résidentiel pour dynamiser l'économie locale. Les cas, moins nombreux, où l'augmentation de l'emploi se conjugue avec une baisse de la démographie s'observent dans certains bassins de la chaîne pyrénéenne et du Massif Central. Là, les activités liées au tourisme ont stimulé l'emploi, mais l'éloignement des grands centres urbains semble avoir limité l'arrivée de nouveaux résidents permanents.

Au total, si on observe bien une relation entre la nature des activités économiques présentes sur le territoire et leurs dynamiques économiques et démographiques, ces liens ne semblent ni systématiques, ni univoques.

Une modélisation des évolutions d'emplois et de population pour mieux cerner le rôle de la structure économique locale dans la croissance locale de l'emploi

Évaluer l'effet de l'orientation économique sur le développement local (croissance démographique et d'emplois) nécessite de contrôler les impacts d'un ensemble d'autres facteurs, tels que les influences réciproques des évolutions démographiques et d'emplois ou la position du bassin par rapport à l'armature urbaine (Hilal et Renaud-Hellier, 2003).

Ainsi, dans la mesure où la dynamique démographique locale influence la croissance locale de l'emploi, via l'accroissement de la demande

locale adressée aux secteurs résidentiels, et où la dynamique locale de l'emploi agit en retour sur l'évolution de la population, via l'attractivité résidentielle des territoires liée aux possibilités d'embauche, il y a lieu, pour dénouer l'écheveau de ces relations réciproques, d'avoir recours à une modélisation simultanée des dynamiques démographiques et d'emploi. Les ménages choisissent leur lieu de résidence en prenant notamment en compte la possibilité de trouver un emploi à proximité et les entreprises se localisent en prenant en considération les ressources du marché du travail local. C'est pourquoi les modèles de développement régional se présentent souvent sous la forme de tels systèmes d'équations simultanées où l'emploi dépend de la population et inversement. Carlino et Mills (1987) ont proposé une modélisation de ce type pour analyser l'évolution de l'emploi et de la population dans 3 140 comtés des États-Unis. Boarnet (1994) a en outre pris en compte le fait que les lieux de travail et de résidence pouvaient être disjoints. Il introduit alors dans son modèle un « retard spatial » sur les termes croisés, c'est-à-dire la possibilité que l'aire de recrutement d'une firme et/ou la zone de recherche d'emploi d'un individu débordent les frontières du seul bassin de vie où la firme ou le travailleur sont localisés. Ainsi, est intégré l'impact, sur l'évolution de l'emploi local (respectivement, de la population), des variations de la population (respectivement, de l'emploi) dans les zones environnant la zone étudiée (cf. encadré 2). Afin de tester la robustesse de nos résultats, nous avons eu recours à ces deux types de modélisation, même si on peut penser a priori que le modèle de Boarnet est plus riche que celui de Carlino et Mills.

Tableau 6
Répartition des bassins de vie selon leur évolution démographique et d'emploi entre 1990 et 1999

Variation de l'emploi en %	Variation de la population en %								Total
	< - 5	- 5 à - 2,5	- 2,5 à - 1,0	- 1,0 à + 1,0	+ 1,0 à + 2,5	+ 2,5 à + 5	+ 5,0 à + 10	> + 10	
< -10	51	40	22	23	15	18	12	7	188
-10 à -5	51	50	28	37	18	27	27	10	248
-5 à -2,5	21	32	20	27	18	16	27	12	173
-2,5 à -1,0	11	19	6	15	6	19	21	9	106
-1,0 à + 1,0	9	19	24	21	15	26	15	14	143
+ 1,0 à + 2,5	7	11	5	14	13	12	19	10	91
+ 2,5 à + 5	2	12	5	22	20	26	40	25	152
+ 5,0 à + 10	7	20	16	33	26	52	67	57	278
+ 10 à + 15	4	2	5	13	5	24	56	40	149
> + 15	2	4	2	10	10	27	53	109	217
Total	165	209	133	215	146	247	337	293	1 745

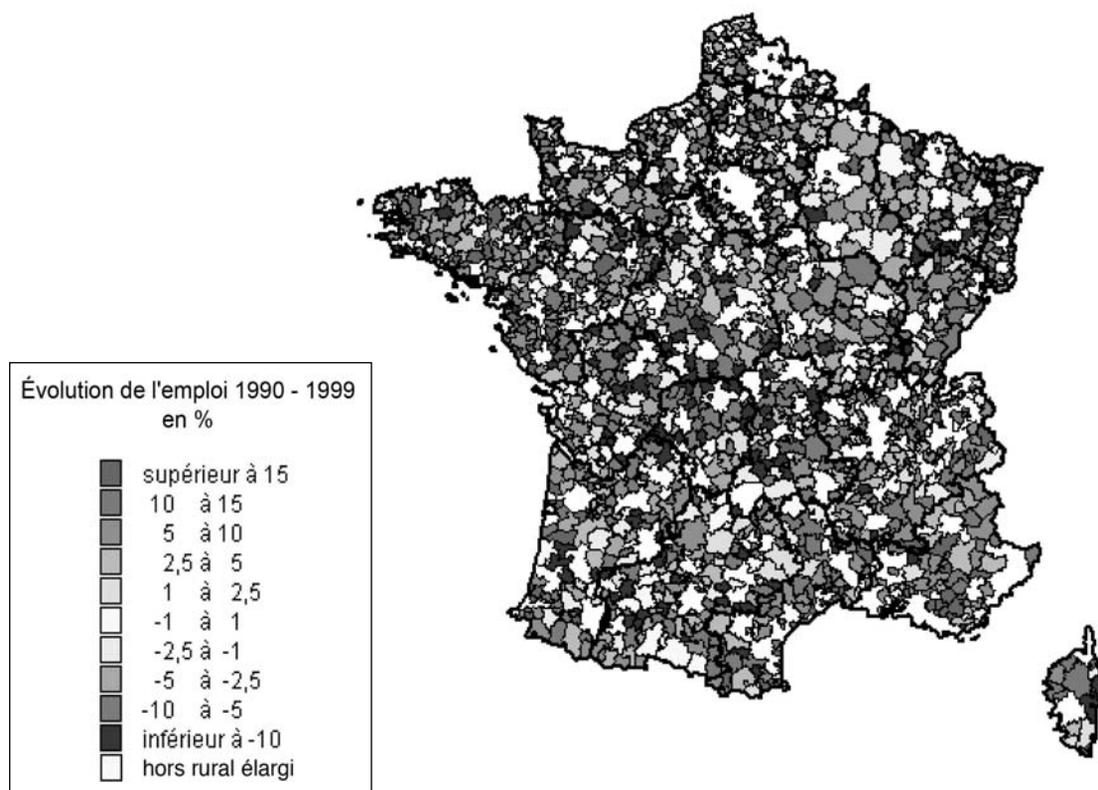
Lecture : sur les 188 bassins de vie dont le nombre d'emplois a chuté de plus de 10 % entre 1990 et 1999, 51 ont connu une baisse de leur population de plus de 5 % alors que pour 7 d'entre eux, la croissance démographique a été supérieure à 10 %. De même, les 165 bassins de vie ayant eu une chute de population supérieure à 5 % au cours de la période se répartissent en 51 bassins ayant eu une baisse d'emplois de - 10 %, 51 une baisse d'emplois comprise entre - 5 et - 10 %, etc.

Source : Recensements de la population de 1990 et 1999, Insee.

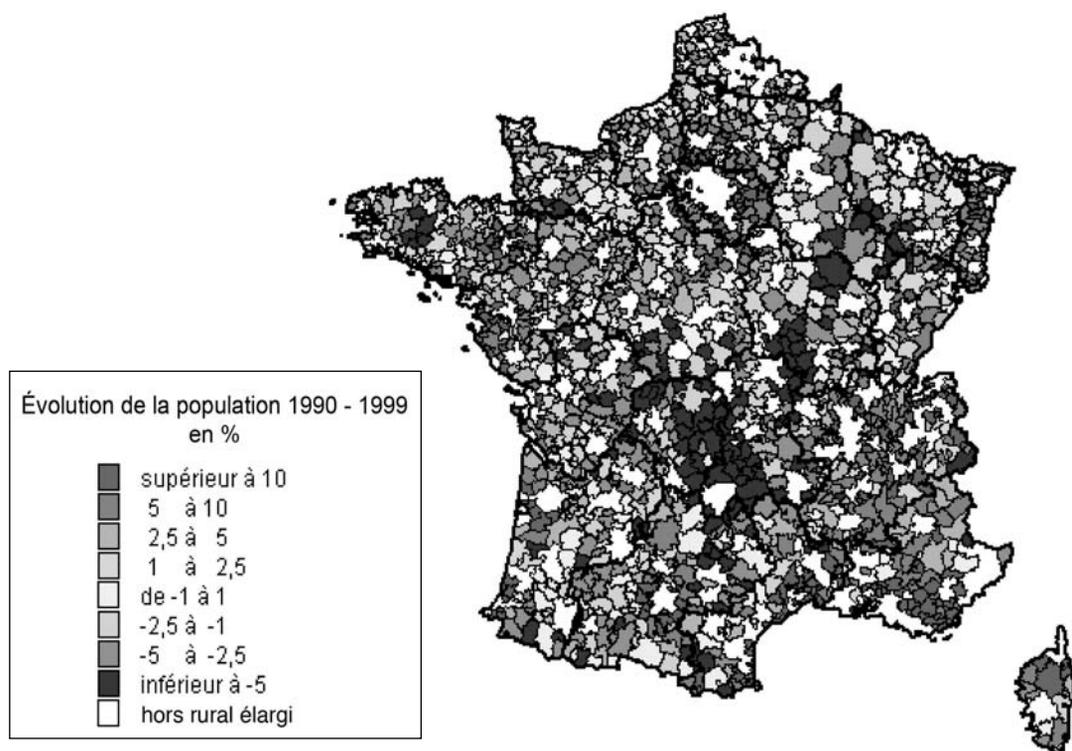
Graphique

Répartition des bassins de vie selon l'évolution 1990-1999 de leur emploi et de leur population

A – Évolution de l'emploi



B – Évolution démographique



Sources : Recensement de la population de 1999, Insee et Insee (2003).

Les résultats obtenus à partir de ces deux spécifications sont très voisins (cf. tableaux 7 et 8). Les paramètres estimés sont plus souvent significativement différents de zéro pour les résultats obtenus à partir du modèle à la Boarnet que

pour ceux obtenus pour la version à la Carlino et Mills. Mais ils sont de même signe, quand ils sont significatifs dans les deux cas. Le modèle de Boarnet fournissant des informations plus riches, l'analyse qui suit s'appuiera le plus souvent sur

Encadré 2

LES MODÈLES DE CARLINO ET MILLS (1987) ET DE BOARNET (1994)

De nombreux modèles de développement régional et/ou métropolitain cherchent à rendre compte des liens entre choix de localisation résidentielle des ménages et choix de localisation des firmes. Il s'agit d'éclairer la question *Do jobs follow people or people follow jobs ?* et d'identifier le sens de la causalité entre les deux phénomènes. Pour ce faire, Carlino et Mills (1987) ont proposé un modèle d'équations simultanées de la forme :

$$\begin{cases} P_{i,t}^* = \Psi(C_i, E_{i,t}^*) & (1) \\ E_{i,t}^* = \Phi(D_i, P_{i,t}^*) & (2) \end{cases}$$

où $P_{i,t}^*$ et $E_{i,t}^*$ sont les niveaux d'équilibre de population et d'emploi de la zone i (qui correspond ici au bassin de vie i) au temps t et C_i et D_i , des vecteurs de caractéristiques locales susceptibles d'attirer les ménages ou les firmes. Boarnet (1994) modifie ce modèle en vue de l'appliquer à la localisation intramétropolitaine de l'emploi et de la population en tenant compte des effets de migrations alternantes. Il propose alors de remplacer les variables explicatives $E_{i,t}^*$ et $P_{i,t}^*$ par des variables $EMP_{i,t}^*$ et $POP_{i,t}^*$ définies comme l'emploi et la population d'équilibre de la zone résidentielle et du marché du travail local centrés, sur la zone i et englobant les zones qui l'environnent.

En supposant parallèlement l'existence tant pour la population que pour l'emploi d'un délai d'ajustement à l'équilibre, on peut écrire de la façon suivante les évolutions de population et d'emploi entre $t-1$ et t :

$$\begin{cases} P_{i,t} - P_{i,t-1} = \lambda_p(P_{i,t}^* - P_{i,t-1}) & (3) \\ E_{i,t} - E_{i,t-1} = \lambda_e(E_{i,t}^* - E_{i,t-1}) & (4) \end{cases}$$

où λ_e et λ_p représentent les taux d'ajustement à l'équilibre de l'emploi et de la population.

En utilisant des formes linéaires et par substitution, on élimine les valeurs d'équilibre inconnues et on obtient le modèle de croissance locale proposé par Carlino et Mills comme suit :

$$\begin{cases} dP_i = \gamma_0 + C_i \gamma_1 - \lambda_p P_{i,t-1} + \gamma_2 E_{i,t-1} + \gamma_3 dE_i + \varepsilon_1 & (5) \\ dE_i = \delta_0 + D_i \delta_1 - \lambda_e E_{i,t-1} + \delta_2 P_{i,t-1} + \delta_3 dP_i + \varepsilon_2 & (6) \end{cases}$$

Où $dP_i = P_{i,t} - P_{i,t-1}$, $dE_i = E_{i,t} - E_{i,t-1}$, ε_1 et ε_2 étant les termes d'erreurs.

En suivant Boarnet (1994), les variables $EMP_{i,t}^*$ et $POP_{i,t}^*$ sont construites en introduisant une matrice d'interdépendance spatiale, W , dont les éléments, w_{ij} , sont non nuls pour les bassins appartenant à la même zone de résidence ou au même marché local du travail. Le modèle s'écrit alors :

$$\begin{cases} dP_i = \gamma_0 + C_i \gamma_1 - \lambda_p P_{i,t-1} + \gamma_2(I + W) E_{i,t-1} + \gamma_3(I + W) dE_i + \varepsilon_1 & (7) \\ dE_i = \delta_0 + D_i \delta_1 - \lambda_e E_{i,t-1} + \delta_2(I + W) P_{i,t-1} + \delta_3(I + W) dP_i + \varepsilon_2 & (8) \end{cases}$$

Dans notre cas, la matrice de poids spatiaux W a été définie comme suit. Les éléments w_{ij} de la matrice qui relie le bassin i aux bassins j sont égaux à l'inverse de la distance-temps qui sépare les centroïdes de leur pôle tant que cette distance n'excède pas 120 minutes. Ils sont fixés à zéro lorsque cette distance-temps est supérieure à ce seuil, ainsi que lorsque $i = j$ (les éléments w_{ii}). En outre, la matrice a été normalisée de sorte que les sommes des éléments de chaque ligne soient égales à 1. Ce mode de construction suppose que l'interdépendance spatiale entre deux bassins de vie s'estompe à mesure que le temps nécessaire à joindre leurs pôles augmente, puis s'annule au-delà d'un certain seuil. L'estimation du modèle constitué des équations (5) et (6) ou (7) et (8) nécessite le recours aux méthodes des variables instrumentales ou des moments généralisés, adaptées aux données spatiales. Cette estimation permet de calculer l'ensemble des paramètres λ_p , λ_e , $\gamma_1, \dots, \gamma_3$ et $\delta_1, \dots, \delta_3$ et d'évaluer ainsi les rôles respectifs joués sur les dynamiques locales par les liens population-emploi et par les autres caractéristiques du bassin. Les instruments que nous avons mobilisés dans ces estimations regroupent l'ensemble des variables exogènes de chacune des deux équations (c'est-à-dire les vecteurs C et D) ainsi que la plupart de leurs retards spatiaux, obtenus en y affectant la même matrice W décrite ci-dessus.

Les variables endogènes, dE et dP , sont ici l'évolution entre 1990 et 1999 de la densité de l'emploi et celle de la densité de la population du bassin de vie, le recours aux évolutions de densité visant à tenir compte de la grande variabilité des dimensions des bassins de vie. E_{t-1} et P_{t-1} , les densités en 1990 de l'emploi et de la population du bassin, reflétant les effets d'agglomération.



Tableau 7

Résultats des estimations pour l'équation d'emploi

Constante	Modèle de Carlino et Mills		Modèle de Boarnet	
	Paramètre	t student	Paramètre	t student
	0,341	(0,2)	- 0,303	(- 0,2)
Densité d'emploi en 1990 (hab/km ²)	0,004	(0,4)	0,046 ^{***}	(8,2)
Variation de la densité de population entre 1990 et 1999 (hab/km ²)	0,255 ^{***}	(3,1)		
Variation de la densité de population entre 1990 et 1999 corrigée de l'interdépendance spatiale (hab/km ²)			0,330 ^{***}	(3,0)
Densité de population en 1990 (hab/km ²)	- 0,010	(- 1,4)		
Densité de population en 1990 corrigée de l'interdépendance spatiale (hab/km ²)			- 0,025 ^{***}	(-5,0)
Part en 1990 des emplois « résidentiels » (en %)	0,055 ^{***}	(2,6)	0,069 ^{***}	(2,7)
Part en 1990 des emplois « industriels » (en %)	- 0,002	(- 0,1)	0,0005	(0,0)
Poids en 1990 du secteur dominant dans emplois « industriels »	0,007	(0,7)	- 0,008	(- 0,7)
Capacité d'accueil touristique (lits/hab permanent)	0,258 ^{**}	(2,0)	0,299 ^{**}	(2,1)
Pôle du bassin de vie : « commune périurbaine »	- 0,485	(- 0,8)	1,054 ^{**}	(1,9)
Pôle du bassin de vie : « autre commune de l'espace à dominante rurale »	- 0,205	(- 0,4)	0,504	(1,0)
Distance au pôle urbain > 100 000 emplois le plus proche	- 0,010 [*]	(- 1,6)	- 0,014 ^{**}	(- 2,1)
Taux d'encadrement (1)	0,035 ^{**}	(2,1)	0,075 ^{***}	(4,3)
Qualification ouvrière (2)	- 0,011 ^{**}	(- 2,5)	- 0,010 ^{**}	(- 2,1)
Part des indépendants dans les emplois (en %)	- 0,112	(- 1,3)	- 0,164 [*]	(- 1,8)
Taux de chômage en 1990	- 0,097 [*]	(- 1,7)	- 0,088	(- 1,5)
R ² ajusté		0,144		0,141
Test de validité des instruments (Sargan)	0,614	P = 0,7358	5,319	P = 0,7230

1. Le taux d'encadrement est calculé en divisant le nombre de cadres et de professions intermédiaires par la somme des ouvriers et des employés.
2. La qualification ouvrière est obtenue en divisant le nombre d'ouvriers qualifiés par le nombre total d'ouvriers.

Lecture : la variable dépendante est la variation entre 1990 et 1999 de la densité d'emploi dans le bassin de vie. Les paramètres notés *** sont significativement différents de zéro au seuil de 1 %, ceux notés ** au seuil de 5 %, ceux notés * au seuil de 10 %, les autres sont non significativement différents de zéro au seuil de 10 %. Ainsi, une différence de 1 emploi/km² de la densité d'emploi en 1990 se traduit par une évolution non significative de l'emploi du bassin de vie entre 1990 et 1999 dans le cadre du modèle de Carlino et Mills et par une croissance significative de 0,046 emploi/km² dans le cas de la spécification Boarnet.

Source : Recensements de la population de 1990 et 1999, Insee.

Encadré 2 (suite)

Le vecteur *D* des variables susceptibles d'influencer la dynamique de l'emploi des bassins de vie, comprend tout d'abord celles qui caractérisent la nature des activités économiques décrite par les quatre variables de base ayant servi à la construction de la typologie des orientations économiques : la proportion des emplois relevant, d'une part, de l'économie résidentielle et, d'autre part, de l'industrie au sens large ; le poids du secteur industriel de la NES36 le plus important dans l'emploi industriel ; le rapport entre la capacité d'accueil touristique et la population résidente. Ont également été introduites des variables caractérisant le marché local du travail et la localisation du bassin. Outre le taux de chômage en 1990, trois variables décrivant la structure de la population active ont été prises en compte : niveau de qualification de la main-d'œuvre ouvrière (proportion des ouvriers qualifiés parmi la population ouvrière) ; taux d'encadrement (ratio de l'ensemble constitué par les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires sur l'ensemble formé par les ouvriers et les employés) ; importance des indépendants (proportion d'indépendants dans la population active). Les variables de localisation sont la distance entre le pôle du bassin de vie et le pôle urbain de plus de 100 000 habitants le plus proche (mesurée en temps moyen d'accès routier) et la position du pôle du bassin de vie dans le ZAUER (zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural) repérée ici par deux variables indicatrices : « commune périurbaine » et « autre commune de l'espace à dominante rurale », c'est-à-dire à l'exclusion des pôles d'emploi de l'espace rural (et leur périphérie) qui constituent donc, avec les pôles urbains, la référence.

Le vecteur *C* des variables susceptibles d'affecter l'évolution de la population inclut les variables de localisation précédentes. Elles sont complétées par des variables relatives aux aménités naturelles, à la dotation du bassin en équipements collectifs, au temps moyen d'accès à l'ensemble des services de proximité et à la richesse du bassin mesurée par le revenu fiscal moyen. Les aménités naturelles sont approchées par une variable indicatrice prenant la valeur 1 pour les régions « ensoleillées » (les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Rhône-Alpes et Poitou-Charentes) et 0 pour les autres. Les dotations en équipement sont caractérisées par trois variables : le nombre d'équipements de santé supérieurs, la présence d'au moins un lycée d'enseignement général et, à l'opposé, l'absence de collège qui, dans la quasi totalité des cas, implique l'absence de tout établissement d'enseignement secondaire. L'accessibilité aux services de proximité est mesurée par le temps moyen d'accès routier (Hilal, 2007). Enfin, dans l'optique d'appréhender le rôle de l'état du marché du travail dans les mouvements migratoires des actifs, on a introduit le taux de chômage en 1990 dans l'équation de population.

les résultats de ce modèle, la comparaison avec les résultats du premier modèle permettant de renforcer ou nuancer certains résultats.

L'évolution de l'emploi et celle de la population sont significativement et positivement liées. La croissance démographique d'un bassin influence sa croissance économique et, réciproquement, l'augmentation de son nombre d'emplois attire de nouvelles populations et impulse une dynamique démographique positive.

Si on suit les résultats du modèle de Carlino et Mills, une croissance d'un habitant par km² de la densité de population du bassin se traduit par 0,26 emplois/km² de plus dans le bassin (cf. tableau 7) et une augmentation de un emploi/km² par une hausse de la densité de population de 2 habitants/km² (cf. tableau 8). Traduits en termes d'élasticité au point moyen (soit une croissance moyenne de 3,7 habitants par km² et de 3 emplois par km², cf. tableau 5), ces résultats signifient qu'un gain de 1 % de croissance démographique se traduit par un gain de 0,3 % de croissance d'emploi alors qu'un gain de 1 % de croissance d'emploi entraîne 1,6 % de croissance démographique. Ainsi, la croissance de l'emploi local induit nettement plus de croissance démographique locale que la croissance démographique n'engendre de crois-

sance économique locale. Ce résultat important est confirmé par les résultats obtenus à l'aide du modèle de Boarnet, celui-ci indiquant en outre que l'influence des bassins environnants est beaucoup plus marquée sur les dynamiques démographiques que sur les évolutions d'emploi. Ainsi, la prise en compte des bassins de vie environnants modifie peu l'impact de la croissance démographique sur la croissance d'emploi (0,33 contre 0,26 emplois/km², soit une élasticité au point moyen qui passe de 0,3 à 0,4) alors que la prise en compte des dynamiques d'emploi dans les bassins environnants accentue fortement l'impact de la croissance économique sur la dynamique démographique (5,7 contre 2 hab/km², soit une élasticité au point moyen qui passe de 1,6 à 1,8) (2). Une telle différence d'impact suggère que les aires de prospection d'emploi par les ménages sont plus larges que les aires de prospection de la main-d'œuvre par les entreprises.

Parmi les variables décrivant l'orientation économique initiale du bassin, seules la part des secteurs résidentiels dans les emplois locaux et la capacité d'accueil touristique jouent un rôle

2. Du fait de la prise en compte du retard spatial, les moyennes des variables explicatives (W+).ΔPOP et (W+).ΔEMP sont : + 3,92 hab/km² et + 1,14 emplois/km².

Tableau 8
Résultats des estimations pour l'équation de population

	Modèle de Carlino et Mills		Modèle de Boarnet	
	Paramètre	t student	Paramètre	t student
Constante	- 2,608	(- 0,8)	- 23,040***	(- 7,3)
Densité de population en 1990 (empl/km ²)	0,056***	(7,2)	0,087***	(20,6)
Variation de la densité d'emploi entre 1990 et 1999 (empl/km ²)	1,967***	(5,0)		
Variation de la densité d'emploi entre 1990 et 1999 corrigée de l'interdépendance spatiale (empl/km ²)			5,722***	(6,5)
Densité d'emploi en 1990 (empl/km ²)	0,025	(1,6)		
Densité d'emploi en 1990 corrigée de l'interdépendance spatiale (empl/km ²)			0,022	(1,1)
Pôle du bassin de vie : « commune périurbaine »	3,895***	(4,0)	1,189	(1,1)
Pôle du bassin de vie : « autre commune de l'espace à dominante rurale »	2,160**	(2,2)	3,064***	(3,4)
Niveau d'équipements de santé supérieurs	0,001	(0,25)	0,002	(0,5)
Présence d'un lycée d'enseignement général	- 0,303	(- 0,3)	0,005	(0,01)
Absence de collège	- 5,939***	(- 3,7)	- 3,149**	(- 2,2)
Accessibilité aux services de proximité	- 0,087	(- 0,7)	0,865***	(5,2)
Taux de chômage en 1990	- 0,008	(- 0,1)	0,071	(0,6)
Revenu fiscal moyen en 1990 (1000 €/foyer fiscal)	- 0,136	(- 0,6)	0,445**	(2,2)
Région « ensoleillée »	2,758***	(2,8)	1,661*	(1,8)
R ² ajusté	0,435		0,475	
Test de validité des instruments (Sargan)	4,1999	P = 0,1225	8,564	P = 0,3804

Lecture : la variable dépendante est la variation entre 1990 et 1999 de la densité de population dans le bassin de vie. Les paramètres notés *** sont significativement différents de zéro au seuil de 1 %, ceux notés ** au seuil de 5 %, ceux notés * au seuil de 10 %, les autres sont non significativement différent de zéro au seuil de 10 %. Ainsi, une différence de la densité de population de 1990 d'un habitant par km² entre deux bassins se traduit par une évolution de la population du bassin de vie entre 1990 et 1999 de 0,056 hab/km² selon le modèle de Carlino et Mills et de 0,087 hab/km² dans le cas de la spécification Boarnet.

Source : Recensements de la population de 1990 et 1999, Insee.

significatif et positif sur l'évolution de l'emploi local (cf. tableau 7). Ainsi, plus un bassin sera résidentiel, plus son emploi aura tendance à croître au cours de la période, une augmentation de un point de la part des emplois résidentiels se traduisant par une croissance de la densité d'emploi de 0,07 emploi/km². Indépendamment de cet impact, le caractère déjà touristique d'un bassin impulse une croissance économique positive du bassin. Cela reflète sans doute une tendance au regroupement des emplois liés aux services à la population dans les lieux où ces derniers sont déjà bien développés. Ce fait peut être mis en parallèle avec l'effet également positif de la proportion des cadres et professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires, lesquelles constituent une part importante de l'emploi dans les secteurs de la santé et de l'éducation. À la différence des secteurs de l'économie résidentielle, l'effet du poids des activités industrielles sur l'évolution de l'emploi n'est pas significativement différent de celui des activités agri-alimentaires, qui constituent la référence dans les régressions. De même, la spécialisation de l'industrie locale dans un secteur n'a pas d'effet significatif. En revanche, un faible degré de qualification de la population ouvrière affecte positivement la dynamique des emplois. Les territoires ruraux ont un avantage comparatif dans la mobilisation de cette catégorie de main-d'œuvre aussi bien en termes de salaires que de flexibilité et de stabilité d'emploi (Blanc *et al.*, 1999).

En outre, l'emploi, même rural, tend à s'agglomérer, sa dynamique étant d'autant plus forte que le bassin était, en début de période, déjà dense en emploi. Cela n'implique cependant pas une concentration dans les bassins de vie animés par des pôles urbains ou ruraux. Les performances de ces derniers ne sont pas significativement différentes de celles enregistrées par les bassins les plus ruraux (c'est-à-dire ceux dont le pôle est une « autre commune de l'espace à dominante rurale », selon le zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural, ZAUER). C'est surtout à la périphérie des centres urbains que la croissance de l'emploi est la plus forte, tant dans les bassins dont le pôle est une commune périurbaine quand dans ceux qui ne sont pas trop éloignés des agglomérations de plus de 100 000 habitants. Enfin, toutes choses égales par ailleurs, le modèle de Boarnet nous apprend que l'effet de la densité de population dans le bassin considéré et dans ceux qui lui sont proches est négatif. Ce résultat contre-intuitif est cependant peu robuste, le paramètre estimé, qui, dans ce cas, ne concerne

que l'effet de la densité démographique du seul bassin considéré, étant non significatif dans le modèle de Carlino et Mills. Il traduit peut-être le dynamisme économique de bassins de vie de l'espace à dominante rurale localisés au-delà des couronnes périurbaines, mais encore relativement proches des grandes agglomérations.

Comme pour l'emploi, on observe une tendance à l'agglomération de la population, les bassins les plus densément peuplés étant, toutes choses égales par ailleurs, ceux où la démographie est la plus dynamique (cf. tableau 8). Mais là encore, cela ne s'accompagne pas d'une concentration dans les pôles ruraux ou urbains des territoires ruraux. C'est même la localisation dans le reste de l'espace à dominante rurale qui apparaît la plus favorable à l'essor démographique. Sans doute cet effet est-il en partie dû aux migrations de retraités qui ne sont plus contraints par la distance à un lieu de travail. La présence d'équipements supérieurs qu'il s'agisse des lycées ou du secteur de la santé n'a pas d'effet significatif sur la variation démographique locale. Les populations qui migrent en destination des territoires ruraux sont peut-être disposées à se déplacer pour bénéficier de ces équipements. En revanche, elles seraient plus exigeantes en ce qui concerne les services de proximité. Un accès rapide à ces derniers favorise la croissance de la population et l'absence de collège dans le bassin de vie a un effet négatif très fortement marqué. Les bassins localisés dans les régions du sud de la France (dites ici « ensoleillées », cf. tableau 8) sont aussi les plus attractifs. La richesse de la population locale a en outre un effet positif sur l'évolution de la démographie, un faible revenu fiscal étant sans doute le signe de perspectives d'avenir médiocres pour les jeunes qui les inciteraient à émigrer davantage que ceux résidant dans des bassins plus riches.

Enfin, l'introduction des variables d'orientation économique comme facteurs explicatifs de l'évolution démographique des bassins de vie (3) ne fait ressortir aucun rôle statistiquement significatif de ces facteurs. Alors que l'on pouvait s'attendre à une sensibilité notable des flux migratoires au caractère résidentiel de l'activité économique d'un bassin, la dynamique démographique des bassins de vie des bourgs et petites villes semble peu affectée par ce phénomène. L'activité touristique qui, on l'a vu, favorise la croissance de l'emploi n'a, en outre et contrairement à ce qu'on aurait pu supposer,

3. Test dont les résultats ne sont pas présentés ici.

aucun rôle significatif sur l'évolution locale de la population.

Finalement, nos modèles rendent mieux compte de l'évolution démographique que de celle de l'emploi (les R^2 étant respectivement de 0,48 et 0,14). Cela est à mettre en relation avec le fait que l'impact de la variation de l'emploi sur la dynamique démographique est nettement plus fort que celui de l'évolution de la population sur la dynamique de l'emploi. Il est probable que la croissance de l'emploi, quel que soit le secteur concerné, s'accompagne assez mécaniquement d'une réduction des émigrations et d'une hausse des immigrations. Mais la hausse de la population n'a pas de raison d'affecter les débouchés des secteurs exportateurs de l'économie agri-alimentaire ou industrielle locale. En revanche, on peut supposer qu'elle agit sur l'économie résidentielle. Un prolongement de ce travail pourrait donc être d'analyser, séparément pour chacun de ces trois grands ensem-

bles de secteurs, les relations entre dynamique démographique et dynamique économique, suivant en cela la suggestion de Schmitt *et al.* (2006). Dans ce cadre, d'autres variables seraient sans doute utiles à prendre en compte dans l'équation d'emploi. L'économie industrielle, plus « footloose » (c'est-à-dire moins dépendante dans son choix de localisation de la contrainte foncière) que l'agriculture, est sans doute davantage sensible aux avantages concurrentiels que peuvent offrir les différents bassins : taux d'imposition, dotation en équipements publics, niveau des salaires. D'autre part, la structure sectorielle de l'industrie locale joue un rôle important. L'évolution locale de l'emploi industriel dépend de la part relative qu'y occupent les secteurs en régression et ceux en croissance au niveau national (Gagné *et al.*, 2005). Il en va de même pour l'économie agri-alimentaire dont le déclin est sans doute plus ou moins prononcé selon la nature des systèmes de production locaux. □

BIBLIOGRAPHIE

- Ambiaud E., Blanc M. et Schmitt B. (2004)**, « Les bassins de vie des bourgs et petites villes : une économie résidentielle et souvent industrielle », *Insee Première*, n° 954.
- Bessy-Pietri P., Hilal M. et Schmitt B. (2000)**, « Recensement de la population 1999, évolutions contrastées du rural », *Insee Première*, n° 726.
- Bigot R. et Hatchuel G. (2002)**, « L'enquête du Crédoc sur les Français et l'espace rural », in Perrier-Cornet, *Repenser les campagnes, Synthèse*, Éditions de l'Aube/Datar, pp. 259-273.
- Blanc M., Aubert F. et Detang-Dessendre C. (1999)**, « Le fonctionnement des marchés du travail ruraux, entre influence du paternalisme et difficultés d'appariement », *Économie Rurale*, n° 250, pp. 31-39.
- Boarnet M.G. (1994)**, « An Empirical Model of Intrametropolitan Population and Employment Growth », *Papers in Regional Science*, n° 73, pp. 135-153.
- Carlino G.A. et Mills E.S. (1987)**, « The Determinants of County Growth », *Journal of Regional Science*, vol. 27, n° 1, pp. 39-54.
- Combes P.-P. (2000)**, « Economic Structure and Local Growth : France, 1984-1993 », *Journal of Urban Economics*, vol. 47, n° 3, pp. 329-355.
- Combes P.-P., Magnac T. et Robin J.-M. (2004)**, « The Dynamics of Local Employment in France », *Journal of Urban Economics*, vol. 56, n° 2, pp. 217-243.
- Doguet B. (2004)**, « L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2002 », *Insee Résultats*, n° 31.
- Gaigné C., Piguet V. et Schmitt B. (2005)**, « Évolution récente de l'emploi industriel dans les territoires ruraux et urbains : une analyse structurelle-géographique sur données françaises », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, vol. 2005, n° 1, pp. 3-30.
- Glaeser E.L., Kallal H.D., Scheinkman J. A. et Shleifer A. (1992)**, « Growth in Cities », *Journal of Political Economy*, vol. 100, n° 6, pp. 1126-1152.
- Henderson J.V. (2003)**, « Marshall's Scale Economies », *Journal of Urban Economics*, vol. 53, n° 1, pp. 1-28.
- Henderson J.V., Kuncoro A. et Turner M. (1995)**, « Industrial Development in Cities », *Journal of Political Economy*, vol. 103, n° 5, pp. 1067-1085.
- Hilal M. (2007)**, « Temps d'accès aux équipements au sein des bassins de vie des bourgs et petites villes », *Économie et Statistique*, n° 402, ce numéro.
- Hilal M. et Renaud-Hellier E. (2003)**, « Dynamiques démographique et socio-économique des pôles intermédiaires périurbains et ruraux : le rôle de la distance à la ville », *Communication au colloque, Rural-urbain : les nouvelles frontières, Permanences et changements des inégalités socio-spatiales*, MSHS et Université de Poitiers, n° 24, pp. 4-6.
- Inra et Insee (1998)**, *Les campagnes et leurs villes*, Collection Contours et Caractères, 178 p.
- Insee (2003)**, « Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie », *Rapport à la Datar*, avec la participation de l'Ifen, de l'Inra, du Scees, 114 p.
- Julien P. (2007)**, « La France en 1916 bassins de vie », *Économie et Statistique*, n° 402, ce numéro.
- Morel B. et Redor P. (2006)**, « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005. La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes », *Insee Première*, n° 1058.
- Schmitt B., Henry M.S., Piguet V. et Hilal M. (2006)**, « Urban Growth Effects on Rural Population, Export and Service Employment : Evidence From Eastern France », *The Annals of Regional Science*, vol. 40, n° 4, pp. 779-801.
- Vallès V. (2002)**, « Organisation territoriale de l'emploi et des services », *Insee Première*, n° 870.
- Vollet D. (1998)**, « Estimating the Direct and Indirect Impact of Residential and Recreational Functions on Rural Areas : An Application to Five Small Areas of France », *European Review of Agricultural Economics*, vol. 25, n° 4, pp. 527-548.

Répartition des bassins de vie des bourgs et petites villes selon leur orientation économique de 1999 et la région d'appartenance de leur pôle
En %

Type de bassins	Résidentiels et Touristiques	Résidentiels et Industriels	Résidentiels et Agricoles	Résidentiels	Très industriels non spécialisés	Très industriels spécialisés	Industriels non spécialisés	Industriels spécialisés	Agri-alimentaires à dominante agricole	Agri-alimentaires à dominante agri-alimentaire	Diversifiés	Total	Nombre de bassins de vie
Région													
Île-de-France	0	29	0	41	8	7	15	0	0	0	0	100	61
Champagne-Ardenne	2	5	2	21	2	12	12	17	12	5	10	100	42
Picardie	1	12	5	18	12	6	20	14	2	4	6	100	82
Hte-Normandie	0	23	12	19	7	11	14	9	0	0	5	100	57
Centre	0	16	8	23	3	4	26	8	4	2	6	100	101
Basse-Normandie	9	7	8	30	4	1	7	7	12	7	8	100	74
Bourgogne	5	8	12	37	4	7	12	7	1	1	6	100	74
Nord-Pas-de-Calais	5	17	8	40	3	9	5	7	3	0	3	100	60
Lorraine	2	20	4	34	11	6	9	10	0	4	0	100	70
Alsace	0	17	4	17	20	7	20	15	0	0	0	100	54
Franche-Comté	2	7	7	29	16	9	13	13	2	0	2	100	45
Pays-de-la-Loire	8	5	6	16	2	4	20	12	11	3	13	100	128
Bretagne	14	2	20	21	2	2	5	3	11	13	7	100	134
Poitou-Charentes	6	6	16	18	0	5	7	9	16	6	11	100	82
Aquitaine	15	4	18	23	0	3	5	7	17	3	5	100	107
Midi-Pyrénées	10	4	13	36	0	2	3	2	21	3	6	100	123
Limousin	10	0	23	33	0	0	9	9	14	0	2	100	43
Rhône-Alpes	20	10	1	21	8	10	21	3	3	0	3	100	159
Auvergne	15	8	15	13	3	10	7	9	16	1	3	100	68
Languedoc-Roussillon	31	3	14	39	0	1	4	0	5	1	2	100	92
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	34	3	3	48	1	3	4	1	0	0	3	100	75
Corse	86	0	0	14	0	0	0	0	0	0	0	100	14
France métropolitaine	11	9	10	26	4	5	12	7	8	3	5	100	1745

Source : Recensement de la population en 1999.